



LE LIEN COMMUNAL

VENDRENNES

octobre 2014 – n°132



LE MOT DU MAIRE

Soulignons la vitalité de Vendrennes ...

Le contexte économique est très difficile. Bon nombre d'entreprises souffrent, bon nombre de salariés s'inquiètent. Malgré cela, la commune de Vendrennes connaît une vitalité certaine, ces mois-ci sont particulièrement prometteurs.

De nouveaux bâtiments sont apparus récemment sur Vendrennes, ils vont dynamiser l'activité sur la commune.

Début septembre, Myriam et Louis-Marie COUTAND inauguraient les nouveaux locaux d'AVI CUNI zone de la Lande, un grand bâtiment pour loger du matériel très spécifique permettant à une équipe de professionnels « pointus » d'apporter des technologies innovantes au service de l'élevage sur le grand ouest.

Place Jean Yole le 1^{er} septembre, dans un ensemble commercial flambant neuf, Sonia et Delphine ont ouvert leur salon de coiffure et d'esthétique. Nicole Moreau y a transféré son auto-école. Un show-room signé Alain ROUILLON, ébéniste à la Guierche y est prévu. Un emplacement y reste disponible.

Le café des sports avec de nouveaux propriétaires, a changé de look intérieurement et s'appellera désormais: Le PADAM-PADAM.

Les kinés transfèrent leur cabinet dans leurs nouveaux locaux tout neufs, plus spacieux, plus fonctionnels, place du Vendrenneau.

Pour chacun, l'aspect extérieur est attirant. Les aménagements intérieurs sont particulièrement travaillés, les moyens techniques, le confort et l'esthétique sont propres à satisfaire les vendrennais et bien au-delà de la commune.

Par ailleurs, les constructions bois et isolation carton de Thierry PINEAU présentées lors de la foire commerciale de Vendrennes en avril sont désormais reconnues sur toute la France, M6 s'en est fait l'écho récemment.

Une nouvelle installation est en cours à la maison des Brosses où était l'auto-école. Bienvenue à Mme SOULARD Christelle qui vous propose des compositions de bonbons.

De même l'ancien local des kinés doit être occupé partiellement très bientôt par une psychologue, Mme Rocard finalise son projet de démarrage.

Le monde sportif et associatif n'est pas en reste. Le nombre de jeunes augmente au club de foot, une nouvelle équipe loisirs s'y met en place. Les équipes volley et tennis de table perdurent grâce au travail des dirigeants qui ont su fédérer.

Bravo et félicitations aussi à Vincent Quillaud pour son titre de Champion de France dans sa catégorie de course poursuite sur terre avec un véhicule préparé par ses proches et lui-même. Comme quoi les idées, le travail et l'enthousiasme des Vendrennais peuvent conduire bien haut.

Un comité des fêtes démarre son activité sur la commune, moyen de partage et d'aide aux associations et moyen d'animation de la commune.

A tout niveau, Bravo et Félicitations à tous ceux qui entreprennent, nous avons besoin de leurs compétences, de leurs ambitions, de leur courage et de leur abnégation. Au nom du Conseil Municipal, je leur souhaite toute la réussite qu'ils méritent.



Le point sur...

Le réaménagement du centre bourg en espace public est au centre d'intenses réflexions au cœur de l'équipe municipale.

Le projet global de l'équipe en place est très clair, rendu nécessaire par la vétusté de certains bâtiments, la non adaptation d'autres aux activités actuelles et les besoins croissants des vendrennais, tant au niveau éducatif qu'associatif.

Mais l'aspect économique reste évidemment très présent, rendu plus ténu encore par les baisses massives des dotations de l'Etat et notre volonté farouche de ne pas endetter la commune au-delà d'un seuil raisonnable.

Nous ne pouvons donc imaginer une quelconque réalisation sans une réflexion à très long terme du projet où les différentes commissions, composées d'Elus de l'ensemble des listes vont commencer ou continuer leur travail de fond pour alimenter le projet global de la qualité de leurs réflexions.

Les bâtiments, ou leurs emplacements concernés par celui-ci (foyer des jeunes, maison "Herbreteau", local technique des agents bien sûr) mais également l'actuel restaurant scolaire, l'ancienne cure et l'actuel cabinet médical font partie de ce vaste ensemble.

La relance du Plan local d'Urbanisme (PLU), considéré comme un élément indispensable, a été votée au dernier conseil à la quasi-unanimité.

En attendant, le restaurant scolaire fait peau neuve de peintures et de réaménagement par les agents communaux, le foyer des jeunes, porté par une nouvelle génération très impliquée également.

Enfin, dans les quartiers, le projet d'aménagement de la place des Alizés suit son cours après l'analyse des besoins et souhaits formulés par les riverains et un plan/projet sera soumis dans les prochaines semaines.

Notre volonté de transparence n'est pas feinte et nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet.

Christian Mazo



Compte rendu du Conseil Municipal

Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage au tableau de la Mairie.

Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention.

L'ordre du jour et le compte-rendu du Conseil Municipal sont diffusés, également, sur le site internet de la commune : www.vendrennes.com

SÉANCE DU 07 OCTOBRE 2014

1 – Démission d'une conseillère municipale

Mme Julie BARILLOT quittera prochainement la commune. Elle a donc adressé sa démission et est remplacée par Mr Didier CHAUVET (candidat de la même liste venant immédiatement après le dernier Elu).

2 – Tarifs assainissement 2015

Un budget prévisionnel 2015 du service assainissement a été présenté afin de déterminer les tarifs qui seront appliqués au 1^{er} janvier 2015 en matière d'eau potable et d'assainissement.

La moyenne départementale (prix m³ + abonnement) est de 3.50 €/m³. Vendrennes a une moyenne de 1.83 €/m³

Compte-tenu des travaux d'assainissement en perspective (la Guierche, la station d'épuration, la mise aux normes des réseaux suite au diagnostic...) une hausse des tarifs a été votée (19 votants – Pas d'augmentation : 6 voix – augmentation de 3% : 11 voix – augmentation de 5% : 2 voix.)

Les tarifs pour 2015 sont : Prix du m³ : 1.15 €- prix de l'abonnement : 43.26 €

3 – Assainissement rue de la Tendresse – Maîtrise d'œuvre

Suite au diagnostic réalisé sur les réseaux assainissement en 2013, il s'avère qu'il y a des infiltrations d'eaux parasites. Une des raisons de la présence de ces eaux parasites est le réseau unitaire rue de la Tendresse. Afin de résoudre ce problème, un réseau séparatif eaux usées / eaux pluviales va être posé.

La maîtrise d'œuvre est confiée à la SAET pour un montant de 2 200 € HT.

(Proposition acceptée à l'unanimité par un vote à mains levées)

Une réunion de quartier aura lieu en novembre.

4 – Assainissement la Guierche/la Brossière

Dans le cadre des travaux d'assainissement dans les villages de la Guierche et de la Brossière, en partenariat avec la commune de St André, les subventions vont être sollicitées auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

Le projet prévoit 34 raccordements pour Vendrennes et 77 pour St-André.

L'estimation pour le réseau eaux usées de la Guierche s'élève à 236 500 € HT. La subvention attendue s'élève à 82 775 € par l'Agence de l'Eau (35% du montant HT des travaux). Il resterait 153 725 € à la charge de la commune.

Il resterait, après subventions, 142 786 € à la charge de Vendrennes et de St André.

Conformément à la Convention de partenariat entre les 2 communes, le financement de la station d'épuration sera supporté à hauteur de

1/3 pour la commune de Vendrennes et de 2/3 pour la commune de Saint-André-Goule-d'Oie soit 47 595 € pour Vendrennes et 95 190 € pour ST André. Une réunion de quartier aura lieu le 8/11.

Les travaux devraient être achevés courant 2015. Les estimations ainsi que les demandes de subventions ont été validées à l'unanimité par un vote à mains levées.

5 – Adhésion à un groupement de commande pour l'acheminement et la fourniture d'électricité

Afin de répondre à une future échéance réglementaire, la commune a décidé d'adhérer au groupement d'achat pour la fourniture d'électricité créé à l'échelle départementale par le SyDEV. (décidée à l'unanimité par un vote à mains levées).

6 – Subvention à Familles Rurales pour le temps de surveillance et de service à la cantine

En accord avec Familles Rurales, une salariée de l'association locale assure un temps de surveillance et de service au restaurant scolaire.

En compensation, la commune rembourse le salaire brut + les charges compte-tenu du nombre de jours de cantine.

Pour le 1^{er} semestre 2014, le remboursement s'élève à 1 170.47 €.

(approuvé à l'unanimité par un vote à mains levées).

7 – Réglementation chasse sur les terrains communaux – 2014/2015

Le sujet est reporté.

9 – PLU

Le PLU élaboré par le cabinet en charge du dossier a été refusé par la Préfecture en 2012. Depuis, le dossier est resté en attente. Afin de finaliser ce PLU, 5 cabinets ont été consultés et 3 ont fait une offre.

Le cabinet CITADIA a été retenu (vote à bulletins secrets – 19 votants – OUI CITADIA : 17 voix – NON CITADIA : 1 voix – Blanc : 1 voix).

10 – Panneaux indicateurs de vitesse

Deux panneaux indicateurs de vitesse vont être posés en entrée d'agglomération : 1 sur la RD160 en provenance de l'Oie et 1 sur la RD53 en provenance de Mesnard. Le coût total de l'opération (fourniture + pose) s'élève à 6 228 €. Compte-tenu des subventions du Département (1 760 €) et du SyDEV (1 869 €) il reste 2 600 € à la charge de la commune.

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées).

11 – Institution du temps partiel

Un agent communal souhaitant prendre un temps partiel, le principe de cet aménagement du temps du travail a été accordé.

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées).

12 – Convention avec l'école Marie GODET pour la traversée de la RD160

Le directeur de l'école privée Marie GODET ou le personnel enseignant ou non enseignant de l'école privée assure la traversée surveillée de la RD160 chaque jour d'école au moment de la sortie de 16h30, pour les enfants résidents de l'autre côté.

Ce service rendu aux familles afin de sécuriser le parcours de l'école se déroule hors du temps scolaire et par conséquent hors contrat et n'est donc pas reconnu par l'assurance de l'école.

En accord avec l'OGEC et la direction de l'école privée Marie GODET une convention va être conclue afin que la commune charge un représentant de la direction ou du personnel enseignant ou non enseignant de l'école pour assurer la traversée sécurisée de la RD160 pour les enfants résidents de l'autre côté.

De cette façon, la personne en charge de la traversée sera couverte par l'assurance de la commune.

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées).

13 – Auto-école : remboursement de l'eau et de la taxe ordures ménagères

14 – Atelier relais – remboursement de la taxe ordures ménagères

15 – Location de l'ancien local des kinés

Une psychomotricienne a demandé à louer une partie de l'ancien local occupé par les kinés afin d'y installer son cabinet.

Le loyer mensuel a été fixé à 250 € + le remboursement des charges réelles.

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées).

16 – Location maison des Brosses

Les locaux de l'ancienne auto-école ont été demandés pour y faire un atelier de conditionnement de friandises. Le loyer mensuel a été fixé à 250 €.

Le loyer mensuel a été fixé à 250 €.

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées).

17 – Distribution ou non des documents associatifs avec le « lien communal »

Il a été décidé que les Elus ne distribueront pas les documents des associations avec le « lien communal ». Chaque association devra assurer ses propres distributions ou choisir de diffuser leurs infos à l'intérieur du « Lien Communal ».

(vote à bulletins secrets – 19 votants – OUI pour la distribution : 6 voix – NON pour la distribution : 9 voix – Blanc : 4 voix).

18 – Imputation de factures de moins de 500 € en section d'investissement

(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées).

19 – Enquête publique GAEC l'Arc-en-Ciel à Mouchamps

Une enquête publique est en cours à la demande du GAEC l'Arc-en-Ciel en vue d'obtenir l'enregistrement pour exploiter, après augmentation des effectifs bovins, un élevage de 193 vaches laitières et 8 600 animaux équivalents volailles sur le territoire de la commune de Mouchamps. Vendrennes est concerné par l'épandage des effluents de cette installation sur le secteur du Parquet.

Aucune remarque n'a été formulée.

Questions diverses

Location des salles et état des lieux

En raison des problèmes récurrents de propreté et de dégradation des locaux avec les locations de salles, il a été décidé, par mesure d'hygiène :

- d'arrêter de louer la cuisine/réfectoire, ces locaux servant principalement de restaurant scolaire. Plus aucune réservation ne sera

acceptée. Des solutions seront proposées aux locations déjà prises.

- d'arrêter de louer la vaisselle, celle-ci servant également pour le restaurant scolaire

De plus, à compter du 1^{er} janvier 2015, une caution de 500 € sera demandée pour les locations de salles. Un état des lieux sera réalisé par un élu : chaque conseiller municipal sera en charge de cet état des lieux 2 week-end /an.

État civil

NAISSANCES

Stecy GODAL DUGUY

17 septembre

Ethan MARTINEAU

18 septembre

Tiago GIRAUD

21 Septembre

Delio GARNIER

22 septembre



MARIAGES

Mme POUVREAU Anita & Mr CLÉMOT François, le 4 octobre

Mme Karen PRÉAULT & Mr Sébastien VINCEDEAU, le 4 octobre à MOUCHAMPS

DÉCÈS

Mr François CLÉMOT, 59 ans, décédé le 17 octobre



Infos mairie

L'ANGÉLUS

Nous allons suspendre, pour une durée indéterminée, la sonnerie de l'Angélus du matin et du soir.

En effet, pour des raisons d'usure très avancée d'une des grosses cloches composant la volée et du coût très élevé de la rénovation de celle-ci, nous allons limiter son utilisation en attendant de trouver une solution technique moins onéreuse pour la commune.

Les heures seront toujours égrenées et les sonneries spéciales (mariages, enterrements) ainsi que Noël seront toujours sonnées.

Merci de votre compréhension.

LE GROUPEMENT DE GENDARMERIE DE LA VENDÉE COMMUNIQUE

Le vol n'est pas une fatalité et le bon sens ainsi que la prudence sont souvent les meilleurs anti-vols.

Voici quelques conseils de prévention :

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, période propice aux vols à la roulotte commis sur les parkings des cimetières, il semble utile de rappeler à chacun de ne jamais laisser de sac à main ou tout autre objet de valeur à l'intérieur des véhicules que vous fermerez à clé.

La prévention de la délinquance est l'affaire de tous.

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LE PATRIMOINE DES MÉNAGES

L'INSEE réalise, entre le 6 octobre 2014 et le 31 janvier 2015, une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête a pour objectif de recueillir des informations sur la composition du patrimoine des ménages sous différentes formes : financière, immobilière, professionnelle, etc... L'enquête permet d'améliorer notre connaissance des mécanismes de constitution et de transmission du patrimoine économique. Elle permet également des comparaisons internationales sur le patrimoine des ménages.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE (Mme ROCH) chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.



Agenda

- ✓ **Mercredi 12 novembre** : Animation « livres en fête » organisée par la Communauté des Communes au Foyer Rural
- ✓ **Dimanche 16 novembre** : Concours de belote organisé par l'OGEC au Foyer Rural
- ✓ **Mardi 18 novembre** : Bébés lecteurs à 9 h 15 à la bibliothèque
- ✓ **Dimanche 14 décembre** : Arbre de Noël des enfants de l'école organisé par l'OGEC au Foyer Rural
- ✓ **Mardi 16 décembre** : Bébés lecteurs à 9 h 15 à la bibliothèque



Club des Jeunes

INSCRIPTONS AU CLUB DES JEUNES

Le samedi 25 octobre de 10 h à 12 h

Peuvent être adhérent les jeunes de 14 ans à 18 ans.

Prix réduit pour les sorties

Local « Foyer des Jeunes » à disposition

Prix de l'inscription : 10 €

+ deux chèques de caution de 25 €

Contact : James BITAUDEAU – 02.51.66.01.24





Entreprises de Vendrennes

L'entreprise de menuiserie **ALAIN ROUILLON**
emménage place Jean Yole, rue du Puits pour plus de visibilité.

Venez visiter notre show-room lors des portes ouvertes **le samedi 8 novembre**
et profiter d'offres spéciales.

Notre savoir-faire et spécialisation :

- ✓ Conseils et conception de plans 3D
- ✓ Prise en charge complète de vos travaux
- ✓ Des projets personnalisés adaptés à votre budget
- ✓ Fabrication en atelier de cuisines, salles de bains, dressing
- ✓ Menuiserie bois-alu-pvc, neuf et rénovation avec ou sans pose

Contact : 02.51.43.80.80



*Fenêtres
Volets
Portes
Portails
Motorisation
Parquets
Lambris
Agencements
Cuisines
Salles de bains
Isolation*

« Nouveauté sur Vendrennes »

Osez l'originalité avec **LES GOURMANDISES SUCRÉES**

« Anniversaire, Mariage, Baptême, Retraite, etc... »

Pensez aux compositions de bonbons, panier gourmands, dragées

Local de fabrication et dépôt : Les Brosses à Vendrennes

Siège social : **LES GOURMANDISES SUCRÉES**

Mme SOULARD Christelle

1 rue des Vignes

85500 MESNARD-LA-BAROTIÈRE

06.62.28.38.51 – cristelle.soulard2@orange.fr

facebook : Les Gourmandises Sucrées (album photos)



Matinées éveil par les Assistantes Maternelles de Vendrennes

Voici les activités proposées :

04/11/2014	Bulle souffle...	13/01/2015	Couronne des Rois
18/11/2014	Peinture, pinceaux et brosses	27/01/2015	Musique
02/12/2014	Sensoriel (Fort Boyard)	24/02/2015	Carnaval
16/12/2014	Étoile de Noël	10/03/2015	Motricité
		24/03/2015	Chasse aux œufs
		08/04/2015	Jeux de ballons
		28/04/2015	Semoule
		12/05/2015	Promenade
		27/05/2015	Parcours sensoriel
		09/06/2015	Parachute
		23/06/2015	Pique-nique



matinées réservées aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles ont la garde – rendez-vous au centre périscolaire.



Bibliothèque

Les bénévoles de la Bibliothèque organisent une animation à la MARPA pour **TOUT PUBLIC VENDRENNAIS**

Le **Vendredi 14 Novembre 2014 à 15 heures**

- ✓ Un temps de lecture
- ✓ Les veillées d'autrefois
- ✓ Histoires drôles vendéennes

Les personnes intéressées sans moyen de locomotion, peuvent contacter Danielle DRONNEAU au 02.51.66.01.87 ou Marie-Claire MOUILLE au 02.51.66.06.70

Comme vous le savez, cette année est l'anniversaire du centenaire de la Guerre 14/18.

A cette occasion, nous vous informons que notre bibliothèque dispose de livres relatifs à cet évènement. Nous vous invitons à venir les consulter ou les emprunter. Nous vous accueillerons avec plaisir.

L'équipe des bénévoles



Correspondante « Ouest-France »

Mme DROUET Céline est la nouvelle correspondante d'Ouest-France sur la commune. Vous pouvez la joindre au 06.74.18.56.66 ou celdrouet@wanadoo.fr



Marché de printemps

"2007 a vu la création du marché de printemps. Après un premier hiver de bricolage et confection de différents objets, la 1ère édition du marché a eu lieu au printemps 2008. Vendredi 3 Octobre toute l'équipe s'est réunie pour un apéro dinatoire afin de fêter le succès toujours grandissant de cette manifestation et mettre à l'honneur Séverine et Nathalie. A l'origine du projet, elles viennent de passer la main suite à l'entrée de leur dernier enfant au collège. "

L'équipe actuelle s'est remobilisée en l'absence de ses fondatrices et à même accueillie deux nouvelles personnes suite à l'appel lancé au travers des tracts. Si vous avez envie de passer un moment de convivialité, partager vos idées, apprendre à bricoler, rejoignez-nous!!!

Merci Séverine et Nathalie pour le lancement de cette belle aventure que nous nous efforcerons de faire perdurer pour le bonheur des enfants de l'école. Les bénéfices permettent d'offrir un spectacle pour l'arbre de Noël, de participer au financement des voyages scolaires.

L'équipe du marché de printemps



Espace d'expression des listes

Liste « PARTAGEONS NOS VALEURS POUR VENDRENNES »

Après 6 mois de mandat d'élus, nous nous interrogeons toujours et, aujourd'hui nous n'avons pas de réponse claire du Maire quant à :

- l'avancement du PLU,
- le devenir du foyer des jeunes,
- l'utilité de la maison « Herbreteau »,
- l'avenir du local technique suite à son déménagement à l'atelier relais,
- la place des Alizés,
- l'avenir du médecin,
- le Centre Commercial...

Nous essayons toujours par notre questionnement en conseil municipal de rendre transparentes les réponses apportées par la majorité.

Notre volonté est d'être toujours dans une démarche constructive, d'ouverture et de projets communaux pour l'avenir des Vendrennaises et des Vendrennais.

Pour la liste « Partageons nos valeurs pour Vendrennes » représentée par Alain Chenoir, Manuella Paraud, Patrice Rousselot, Muriel David.

PROCHAIN BULLETIN : FIN NOVEMBRE

DATE LIMITE DE REMISE DES TEXTES LE 10 NOVEMBRE



Programme complet des randonnées pédestres

Randonnées ouvertes à tous

	<u>Date</u>	<u>Commune</u>	<u>Nom de la Randonnée</u>	<u>Distan</u>	<u>Dénivl</u>
2014	28 Octobre	Les Herbiers	Le Bois Joly Le Boistissandeau	8050	191
	4 Novembre	Le Boupere	La Pelissonnière La Faubretière	9600	140
	18 Novembre	sSaint Martin des Noyers	Source de l'Yon	7500	52
	25 Novembre	Mesnard la Barotière	La Tricherie La Milière	8500	110
	2 Décembre	Pouzauges	Abbaye de Rambeau	7500	230
	9 Décembre	Saint Mars La Réorthe	Pont de L'Ouvrardière	6700	190
	16 Décembre	Les Herbiers	Sentier des Crêtes	10400	275
2015	6 Janvier	Mesnard la Barotière	Les Bois Verts	8000	60
	13 Janvier	Sainte Florence	Forêt de L'Herbergement	7800	66
	20 Janvier	Saint Michel	Les Justices	9800	275
	3 Février	Les Landes Genusson	Vallée de la Crême	9100	150
	10 Février	Mouchamps	Découverte du Bourg	6000	?
	17 Février	Saint Malo du Bois	Vallée de Poupet	9400	285
	3 Mars	Mortagnes /Sevres	Saint Hilaire Rochard	8200	386
	10 Mars	Les Epesses	Sentier des 3 Chènes	7400	143
	17 Mars	Sigournais	Lac du Rochereau	9800	335
	31 Mars	Saint Georges de M	La Roche Pépin	10700	232
	7 Avril	La Flocellière	Sentier du Coudreau	7900	235
	14 Avril	Sait Aubin des Ormeaux	Sentier des 2 Rives	10000	436
	28 Avril	Boulogne	Les Drillières	12600	86
	5 Mai	Saint Martin des Noyers	Sentiers des Fours	7600	83
	12 Mai	Chantonay	Pont Charault	11100	443
	26 Mai	La Rabatelière	La Bordinière la Salette	8400	143
	2 Juin	Beaurepaire	Sentier des Alivettes	8000	143
	9 Juin	Chantonay	Touchegray	8100	464
16 Juin	La Ferrière	Sentier des Ajoncs	10400	658	
23 Juin	Les Essarts	Grezay L' Ansonnière	12900	209	

Légende : Petites randonnées

Départ : Foyer rural à 14 heures et 14 heures 30 pour les petites randonnées.